

La Maison St-Raphaël est un organisme de bienfaisance communautaire à double vocation: **une maison de soins palliatifs de 12 lits et le premier centre de jour palliatif sur l'île de Montréal**. Nous offrons **gratuitement** des soins palliatifs de grande qualité dans l'un des secteurs les plus peuplés de Montréal, à des personnes vivant avec une maladie incurable. Nous accueillons, dans le respect et la compassion, des personnes de toutes provenances, sans égard à leur condition sociale, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle et identité de genre ou leurs croyances religieuses.

Les origines de la Maison St-Raphaël remontent à 2008. À la suite de la fermeture de l'église St-Raphaël, située sur l'avenue Lajoie à Montréal, l'Archidiocèse de Montréal accepte de céder l'usage du magnifique bâtiment et de son terrain à la communauté, dans le but d'y réaliser un projet rassembleur et humanitaire, au service de l'ensemble de la collectivité. Un comité formé d'anciens paroissiens et de gens provenant du milieu des affaires et de la santé se voit confier la tâche d'étudier et d'analyser les besoins de la communauté et conclut que le secteur a avant tout besoin d'une maison et d'un centre de jour en soins palliatifs. Un cabinet de campagne majeure de financement a été créé en 2015 pour soutenir l'incroyable mobilisation et l'engagement de nombreux collaborateurs et bénévoles. C'est ainsi que la Maison St-Raphaël a pu ouvrir ses portes à l'automne 2019.

Pour poursuivre sa mission, la Maison St-Raphaël recherche actuellement :

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉSIDENCE DE SOINS PALLIATIFS SAINT RAPHAEL INC

Pour ce poste de bénévole, le président gouvernera d'une manière stratégique; il met l'accent sur une vision à long terme, la prise de décisions par consensus, un leadership proactif sur les questions clés et l'élaboration de politiques qui définiront et guideront le travail en cours de la RÉSIDENCE DE SOINS PALLIATIFS SAINT RAPHAEL INC (la **Maison St-Raphaël**).

BUT

Le président du conseil préside et anime les réunions et il dirige le conseil dans tous les aspects de son travail. Il lui revient de s'assurer de l'application des lois, des règlements et des politiques concernant la Maison St-Raphaël. Il voit à l'organisation et au bon fonctionnement du conseil, s'assure de l'exécution de ses responsabilités et veille aussi à l'exécution de celles des comités. Il est le principal interlocuteur du conseil auprès de la Maison St-Raphaël qu'il représente et assure l'interface entre le conseil et la direction de la Maison St-Raphaël. Il agit aussi à titre d'interlocuteur auprès des organisations externes et du gouvernement pour les activités relevant du conseil.

RESPONSABILITÉS

- a) En consultation avec le directeur général, représenter la Maison St-Raphaël aux réunions et fonctions officielles; le président peut déléguer ce pouvoir, mais demeure responsable de la fonction;

- b) En consultation avec le directeur général, mener des entretiens avec les médias et les journalistes si nécessaire;
- c) Être le principal interlocuteur au nom de la Maison St-Raphaël auprès des autorités gouvernementales pour les activités relevant du conseil; le président peut déléguer ce pouvoir, mais demeure responsable de la fonction;
- d) Adhérer aux meilleures pratiques de gouvernance d'un OBNL;
- e) Convoquer et présider les réunions du conseil d'administration, y compris l'élaboration de l'ordre du jour de la réunion; l'ordre du jour ne contiendra que les sujets devant clairement être décidés par le conseil, selon la politique du conseil, et non ceux devant être décidés par le directeur général;
- f) Veiller à ce que le conseil d'administration se comporte de façon cohérente dans les limites des règlements administratifs de la Maison St-Raphaël et des lois du Québec;
- g) Veiller à ce que les délibérations aux réunions du Conseil soient opportunes, ordonnées, efficaces et approfondies, tout en veillant à ce que les membres aient la possibilité d'exprimer leur point de vue;
- h) Présider toutes les réunions du conseil d'administration de la Maison St-Raphaël en utilisant les principes énoncés dans les règles de procédure Robert (Robert's Rules of Order) et dans les règlements de la Maison St-Raphaël;
- i) Superviser la coordination et le travail du conseil d'administration, en veillant à ce que la mission de la Maison St-Raphaël, ses règlements administratifs et ses lignes directrices procédurales soient respectés, et que les mesures à prendre résultant des réunions du conseil d'administration de la Maison St-Raphaël soient exécutées dans les délais convenus;
- j) Voir à ce que les dirigeants responsables des dossiers à l'étude présentent eux-mêmes les informations lors des réunions du conseil et des comités ;
- k) Voir au bon fonctionnement des comités, à ce qu'ils remplissent efficacement leur mandat et à ce qu'ils communiquent les résultats de leurs travaux au conseil;
- l) Convoquer et présider l'assemblée générale annuelle de la Maison St-Raphaël, y compris l'élaboration de l'ordre du jour de la réunion;
- m) Convoquer et présider les réunions du comité exécutif, y compris l'élaboration de l'ordre du jour de la réunion;
- n) Fournir un soutien et un leadership au directeur général, et faciliter une évaluation annuelle du rendement;
- o) Communiquer à chaque membre du conseil les résultats de l'évaluation de leur rendement et de leur performance ;
- p) Rapporter au conseil d'administration de la Maison St-Raphaël les activités et décisions prises par le comité exécutif au nom du conseil d'administration;
- q) Signer le procès-verbal approuvé de chaque réunion du conseil d'administration après l'approbation du procès-verbal par le conseil d'administration;
- r) Signer les états financiers annuels audités après leur approbation par le conseil d'administration;
- s) Représenter la Maison St-Raphaël aux réunions d'organisations externes selon les directives du conseil d'administration ou du comité exécutif;
- t) Assurer la liaison avec l'association provinciale de soins palliatifs, au besoin;
- u) Assumer un rôle de leadership dans la planification de la relève liée au directeur général;
- v) Se concentrer sur les livrables et la responsabilisation du directeur général;
- w) Assurer la liaison avec le conseil de fondation si et quand un est établi;
- x) Participer aux activités de financement de la Maison St-Raphaël.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- a) Expérience reconnue en gestion, à titre de gestionnaire ou membre de la haute direction ;
- b) Expérience pratique à titre d'administrateur de société ou d'un organisme à but non lucratif.

PROFIL ET COMPÉTENCES

- a) Qualités de leadership exceptionnelles ;
- b) Esprit stratégique, capacité d'apporter un éclairage objectif et différent aux problématiques et aux occasions à saisir ;
- c) Capacité de sortir des sentiers battus et de promouvoir l'innovation ;
- d) Capacité d'évaluer les risques opérationnels et de proposer des solutions optimales ;
- e) Capacité de travailler dans un environnement hautement collaboratif ;
- f) Solide réseau de contacts ;
- g) Habiletés à établir des relations de confiance avec les hauts dirigeants d'entreprise et les instances gouvernementales ;
- h) Excellentes compétences en communication ;
- i) Bilingue (anglais et français);
- j) Connaissance de l'environnement des maisons de soins palliatifs, un atout ;
- k) Connaissance du domaine de la santé ou de la fonction publique, un atout ;
- l) Connaissance de la procédure pour la conduite des réunions de la Maison St-Raphaël, un atout.

Pour de plus amples renseignements ou pour soumettre une candidature, veuillez communiquer avec la responsable du comité de gouvernance, Rita de Santis, ritalcdesantis@icloud.com.